

Concours d'art 2024

REGLEMENT

1 Thème, identification, format

L'œuvre devra être

L'élaboration du Trophée Voile toutes classes du Festival ARMEN sur le thème « le voilier »

L'œuvre doit être le travail d'un ou des équipiers du bateau.

L'œuvre ne devra en aucun cas être signée par son auteur.

L'œuvre ne devra comporter aucun signe particulier susceptible de dévoiler l'identité de son auteur ou du bateau.

Les œuvres considérées comme vulgaires ou déplacées ne seront pas acceptées

L'œuvre pourra être une peinture, un dessin, une esquisse, un fusain, une aquarelle...qui ne devra pas dépasser 60cm x 80cm ou une sculpture qui devra mesurer 30cm (long) x 20cm (profondeur) X 50 cm (hauteur).

Une seule œuvre par bateau est acceptée

2 Droit à participer

L'équipier, auteur de l'œuvre d'art, devra participer à au moins deux courses sur le bateau qu'il représente.

3 Mise à disposition des œuvres

Les concurrents devront impérativement remettre leur œuvre à la Société nautique de Saint-Tropez jusqu'au dimanche 10 mars 2024 inclus conformément à l'Avis de Course.

Le secrétariat enregistrera les œuvres déposées avec un numéro d'ordre qui servira pour le vote (cf.5 § ci-dessous)

A l'issue du Festival ARMEN les œuvres, sauf l'œuvre gagnante, devront être récupérées dans un délai d'une semaine maximum après le dernier jour de course, passé ce délai, la Société Nautique pourra détruire l'œuvre non récupérée par son auteur.

4 Responsabilité

La Société Nautique de Saint-Tropez ne saurait être tenue pour responsable en cas de dégradation quelle qu'elle soit, ou de vol de l'œuvre durant son exposition.

5 Détermination des lauréats

Les œuvres seront soumises aux votes du public et d'un jury composé des artistes de l'exposition d'Art du Festival ARMEN d'autre part.

Un prix sera attribué au bateau qui aura obtenu le plus grand nombre de voix du public et du jury.

Un prix sera attribué au bateau qui aura obtenu le plus grand nombre de voix du jury uniquement. Ce bateau sera le gagnant du concours d'Art comptant pour le classement Art/Voile (Challenge René Perrier).